

Numéro dans le SI local :	SCI2605MCF0598
Référence GESUP :	0598
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	26-Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
Section 2 :	05-Sciences économiques
Section 3 :	
Profil :	Actuariat, mathématiques et économie appliquées à l'assurance et la finance
Job profile :	Actuarial science, mathematics and economy applied to insurance and finance
Research fields EURAXESS :	Mathematics Economics
Implantation du poste :	0720916E - UNIVERSITE DU MANS
Localisation :	LE MANS
Code postal de la localisation :	72000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Transmission uniquement sous forme numérique Le Mans Université -
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	CORNIQUET BRIGITTE RESPONS. POLE GESTION DES PERSONNELS 02 43 83 26 70 ou 30 24 ou 30 26 02 43 83 38 11 drh-enseignant@univ-lemans.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2018
Mots-clés :	mathématiques financières ; statistique et applications ; économie du risque et de l'assurance ; économétrie et statistique mathématique ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	UFR Sciences et Techniques
Profil recherche : Laboratoire 1 : Dossier Papier Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB) Dossier transmis par courrier électronique Application spécifique	EA3263 (200014561G) - LABORATOIRE MANCEAU DE MATHÉMATIQUES NON NON NON e-mail gestionnaire OUI URL application https://candidatures-ec.univ-lemans.fr

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Informations Complémentaires

Enseignement :

L'Institut du Risque et de l'Assurance (IRA) s'est doté d'une formation d'excellence en actuariat. Elle est structurée sur cinq années autour de deux diplômes sélectifs : la Double Licence Mathématiques et Economie parcours « Sciences Actuarielles et Financières » et le Master Actuariat. Ce cursus repose sur une équipe pédagogique de 30 enseignants-chercheurs (14 mathématiciens, 10 économistes et 6 juristes). Outre les membres permanents, plus de 30 intervenants extérieurs participent à ce cursus professionnalisant.

L'enseignant-chercheur recruté ou l'enseignante-chercheuse recrutée devra renforcer l'équipe pédagogique de cette formation sur les thématiques suivantes : Actuariat, Mathématiques pour l'économie de l'assurance et de la finance, Modélisation aléatoire et statistique. La maîtrise des outils de modélisation aléatoire pour l'actuariat et la finance sera un critère important de sélection pour une intervention immédiate dans les différents modules correspondants de la Double Licence Mathématiques et Economie et du Master Actuariat. La connaissance des différents langages de programmation de calcul numérique sera également demandée pour assurer les différents travaux pratiques des maquettes.

Il ou elle devra également s'investir au niveau du Master Actuariat, en participant par exemple, à la commission pédagogique du Master (sélection des candidats, gestion des stages académiques). La participation aux tâches administratives de l'alternance en M2 sera également demandée au candidat ou à la candidate. Pour information, cela concerne en 2017/2018 25 contrats d'apprentissage et 10 contrats de professionnalisation.

A plus long terme, il ou elle pourra participer à l'élaboration et la mise en place des DU portés par l'IRA en lien avec ses activités et à destination des entreprises d'assurances partenaires (Big Data pour l'assurance, Analyse de données).

Département d'enseignement : Mathématiques

Lieu(x) d'exercice : Le Mans Université

Nom directrice dépt : Marina Kleptsyna

URL dépt : <http://sciences.univ-lemans.fr/Mathematiques>

Contacts pour le profil enseignement:

Pr. Marina KEPTSYNA, directrice du département de mathématiques, 02.43.83.32.28, marina.kleptsyna@univ-lemans.fr

Pr. Anis MATOUSSI, directeur de l'IRA, 02.43.83.35.79, anis.matoussi@univ-lemans.fr

Recherche :

L'Institut du Risque et de l'Assurance (IRA) est destiné à donner une visibilité nationale et internationale à Le Mans Université sur les thèmes du risque, de l'assurance, de la finance et de la santé-prévoyance. Les laboratoires de recherche de l'IRA (GAINS, LMM et Themis-UM) ont su renouveler leurs thématiques afin d'être performants dans ces domaines. Ces évolutions ont permis d'obtenir des contrats de recherche régionaux et nationaux.

L'enseignant-chercheur recruté ou l'enseignante-chercheuse recrutée s'intégrera dans les équipes et les projets de recherche en cours. Il ou elle y développera une recherche en actuariat et/ou modélisation aléatoire pour l'actuariat et la finance et/ou statistiques appliquées aux secteurs de l'assurance et de la finance. Cette activité transverse se situe à l'interface des

probabilités, des statistiques et de l'économie. Il ou elle pourra notamment poursuivre les recherches menées au LMM/IRA sur les techniques actuarielles de provisionnement.

De plus, il ou elle devra prendre part aux activités récentes d'innovation de l'IRA. Il ou elle participera aux groupes de travail et partenariats avec des entreprises privées et instituts internationaux sur la modélisation des sinistres émergents et atypiques ainsi que sur les thématiques de la maintenance stochastique et de l'apprentissage statistique en assurance et énergie.

Lieu(x) d'exercice : Institut du Risque et de l'Assurance du Mans, LMM, GAINS

Nom directeur labo : Laurent DENIS (LMM) , François LANGOT (GAINS)

URL labo : <http://lmm.univ-lemans.fr> et <http://ecodroit.univ-lemans.fr/GAINS.html>

Contacts pour le profil recherche:

Pr Laurent DENIS, directeur du LMM, 02.43.83.32.27, ldenis@univ-lemans.fr

Pr François LANGOT, directeur du GAINS, 02.43.83.37.26, Francois.Langot@univ-lemans.fr

Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire Manceau de Mathématique (LMM) développe une recherche théorique et appliquée notamment à la finance, à l'assurance et aux problèmes énergétiques. Cette recherche s'articule autour de 2 pôles : un pôle en probabilités et mathématiques financières et un pôle en statistique des processus et applications.

Procédure de candidature

L'Université du Mans a opté pour une transmission numérique des pièces constitutives du dossier de candidature (via la plate-forme ESUP DematEC). Si vous souhaitez postuler, votre candidature se fera en trois étapes :

1- Inscription sur le site GALAXIE du 22 février 2018 à 10 heures (heure de Paris) au 29 mars 2018 à 16 heures (heure de Paris).

Vous indiquerez obligatoirement une **adresse électronique valide** (identique pour Galaxie et ESUP DematEC) que vous consultez régulièrement.

2- Réception du mail d'activation de votre compte ESUP DematEC.

Un courrier électronique vous sera adressé dans la journée qui suit l'inscription dans Galaxie ou le lundi matin pour les inscriptions du weekend. Ce courriel indiquera l'adresse URL (candidatures-ec.univ-lemans.fr) nécessaire à la **création de votre mot de passe** et au dépôt de votre dossier de candidature sur l'application dédiée.

3- Dépôt de votre dossier de candidature sur ESUP DematEC au plus tard le 30 mars 2018 à 16 heures (heure de Paris).

Le dossier sera à adresser **exclusivement au format PDF**, à raison d'un fichier par pièce, et devra comporter toutes les pièces exigées par la réglementation en vigueur, de préférence dans l'ordre prévu par les arrêtés suivants. ([Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités](#) ou [Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences](#))

Les fichiers chargés devront être nommés explicitement, par exemple : "NoPOSTE_PieceDIdentite.pdf" ou "NoPOSTE_Rapport_de_soutenance.pdf"

Les candidats postulant par voie de mutation ou de détachement (*selon les dispositions prévues aux articles 60 et 62 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984*) et les candidats dispensés de l'inscription sur la liste de qualification (*conformément au*

décret n°84-431 modifié par décret n°2014-997 du 02 septembre 2014) devront impérativement justifier leur situation.

Attention : Passé le délai du 30 mars, 16 heures (heure de Paris), la plate-forme ESUP DematEC sera fermée. Toute candidature non déposée ou incomplète sera déclarée irrecevable. Aucune pièce complémentaire ne sera réclamée par nos services, aucun envoi complémentaire par mail ne sera accepté.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire sur l'application ANTEE et déposer son dossier de candidature sur la plate-forme ESUP DematEC.